

---

**AVIS PUBLIC**

---

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. La demande de dérogation mineure décrite ci-dessous relativement au *Règlement de zonage numéro 2009-U53* et ses amendements sera étudiée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 29 août 2023, à 19 heures, se tenant à la salle de la place Lagny, au 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts :

	<b>Numéro</b>	<b>Immeuble visé</b>	<b>Zone</b>	<b>Nature et effets de la demande</b>
1.	2023-0113	291, rue Trudeau	Va-829	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'implantation d'un cabanon projeté en cour avant au lieu de la cour latérale ou arrière.</li></ul>

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant à la date, l'heure et l'endroit fixés pour la séance du conseil.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 28 juillet 2023.

Anny Després, greffière adjointe